

Les vins prêts à intégrer la marque Valais

Une vingtaine de caves de différentes tailles ont déjà adhérées à la «Démarche13 étoiles». Une certification ambitieuse et durable pour des nectars commercialisés au printemps 2020.



Yvan Aymon, président IVV; Christophe Darbellay, conseiller d'Etat en charge de l'économie; Marie-Thérèse Chappaz, vigneronne; Raphaël Favre, directeur business développement Valais/Wallis Promotion (VWP).

Produits emblématiques du canton, les vins vont intégrer la marque Valais. L'Etat du Valais, l'Interprofession de la vigne et du vin du Valais (IVV) et Valais/Wallis Promotion (VWP) ont collaboré étroitement pour élaborer le cahier des charges intitulé «Démarche 13 étoiles», auquel ont déjà adhéré une vingtaine de caves de différentes tailles. Fondée sur des critères précis et stricts, cette labellisation met en avant un processus ambitieux et original prévu sur plusieurs années, ainsi qu'un engagement très fort en faveur d'une viticulture durable. Les premières bouteilles certifiées marque Valais seront commercialisées au printemps 2020. Produits emblématiques du canton, les vins s'appêtent à intégrer la marque Valais, une des marques territoriales suisses avec la meilleure notoriété et un haut taux de confiance de la part des consommateurs, selon l'étude de l'institut Link présentée en mai dernier par Valais/Wallis Promotion.

L'Etat du Valais, par son Service de l'agriculture, l'IVV et VWP ont collaboré étroitement pour élaborer le cahier des charges intitulé «Démarche 13 étoiles», qui valorise un engagement fort des vigneron en faveur d'une viticulture durable. Une vingtaine de caves de différentes tailles y ont déjà adhéré. La « Démarche 13 étoiles » s'inscrit dans la durée et repose sur treize mesures relevant de la viticulture, du social, de l'œnologie, du patrimoine et de la communication. Elle répond aux attentes des consommateurs, toujours plus sensibles aux notions d'éthique, de proximité et de responsabilité.

La marque Valais certifiera ainsi une démarche vitivinicole ambitieuse et durable, basée sur une viticulture biologique, ainsi qu'une production plus respectueuse de l'humain et du patrimoine. Le processus de transformation, de la vigne à la bouteille, sera entièrement localisé en Valais. Et les vins - cépages purs, autochtones ou traditionnels - qui voudront bénéficier de la marque Valais seront systématiquement contrôlés. La valeur perçue du vin en sera augmentée et la confiance du consommateur renforcée. Lancée en 2008, la marque Valais compte actuellement 57 produits certifiés et plus de 250 producteurs autorisés. (htr/aca)

Publiziert am Montag, 23. September 2019